

agit seul, le Canada ne pourra exercer qu'un rôle marginal dans le règlement des problèmes qui se posent pour les Amériques. En revanche, s'il travaille avec ses partenaires de l'OÉA, le Canada pourra apporter une contribution utile. Cette démarche est conforme à notre préférence traditionnelle pour les institutions multilatérales et régionales comme instruments de promotion des intérêts et des valeurs du Canada.

Les objectifs du Canada à l'OÉA sont façonnés par son désir d'exercer, à la première tribune politique du continent, un rôle actif, indépendant et efficace. C'est en fonction d'un tel rôle qu'ont été élaborées les grandes initiatives prises par le Canada, telle sa proposition d'établissement, au Secrétariat de l'OÉA, d'une section pour le progrès de la démocratie, mais sans que soit pour autant compromise la conformité des mesures proposées avec les grands objectifs énoncés dans la Charte de l'OÉA. Parmi ces objectifs en question, ceux qui portent sur le renforcement de la paix et de sécurité dans la région, la promotion de la démocratie représentative et du développement économique, social et culturel par la concertation, concordent éminemment avec les intérêts de la politique étrangère du Canada.

Les objectifs du Canada ont également été influencés par une meilleure compréhension des problèmes de l'organisation, dont certains pourraient être tout simplement inhérents à la maturité. Malgré les réformes entreprises jusqu'ici, la gestion financière et l'administration de la coopération technique peuvent être encore grandement améliorées. Sur un plan plus général, l'organisation doit être au fait des défis qui se posent à l'hémisphère et établir ses priorités en conséquence. Il existe une volonté politique de réforme chez les dirigeants des pays de l'hémisphère, mais elle doit se traduire par des changements tangibles au siège de l'OÉA. Les efforts constants pour régler les problèmes économiques et financiers ainsi que l'harmonie des rapports actuels entre les pays de l'hémisphère nous donnent à croire que la conjoncture est actuellement plus favorable que jamais à une contribution utile du Canada. Malgré ses imperfections, l'OÉA demeure un instrument essentiel pour la coopération dans les Amériques.

À la lumière de ce qui précède, le Canada s'est concentré sur cinq objectifs précis au cours de sa première année à l'OÉA :

1. Participer à la réforme et au renforcement de l'OÉA;
2. Favoriser le progrès de la démocratie et des droits de la personne dans l'hémisphère;